

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNEL DE LA VILLE DE CHAMBÉRY : 2022 > 2026

Les dates et montants indiqués sont des données prévisionnelles qui seront précisées chaque année.

17 M€ Reconstruire l'école Vert-Bois

15,6 M€ Reconstruire le stade municipal



5,4 M€ Restaurer le théâtre Charles Dullin

4,1 M€ Aménager les équipements associatifs place Demangeat

3,7 M€ Réaménager les espaces publics du nord des Combes

4 M€ Restaurer le musée des Beaux-arts pour préserver les œuvres

3,5 M€ Réaménager le boulevard du Théâtre et le square de Lannoy de Bissy • Réaménager le haut de la rue de Boigne et l'avenue Charles de Gaulle

3 M€ Réaménager les écoles Jean-Jaurès et Haut-Mâché

2,9 M€ Aménager l'entrée centre-nord de Chambéry

1,8 M€ Moderniser l'accueil de jour et réaménager la maison des associations

1,5 M€ Créer une bibliothèque au Biollay

800 K€ Rénover l'espace montagne de la galerie Eurêka

850 K€ Agrandir et rénover le jardin du Verney

561 K€ Réaménager l'avenue des Ducs de Savoie, réaménager les quais Ravet et Borrel, aménager les abords du parking Ravet et le faubourg Nézin

ET AUSSI : Achever le renouvellement des bornes d'accès aux zones piétonnes du centre-ville (437 K€) • Aménager un terrain de street work out au Biollay (100 K€) • Équiper le stade Boutron de locaux pour les associations (150 K€) • Aménager un local sportif (boîte) au petit Biollay (260 K€)



2022

2023

2024

2025

2026

14,8 M€ Construire l'écoquartier de Vetrotex

7,6 M€ Rénover et isoler les bâtiments municipaux (Phase 1)

8,6 M€ Poursuivre le plan de rénovation énergétique des bâtiments municipaux (Phase 2)

2,5 M€ Végétaliser les cours d'écoles

1,4 M€ Accompagner la restauration du patrimoine privé du centre-ville et lutter contre l'habitat indigne

858 K€ Végétaliser la ville et protéger la biodiversité

720 K€ Rénover et adapter les aires de jeux pour enfants

ET AUSSI : Équiper toutes les écoles d'outils numériques (496 K€) • Sécuriser les structures petite enfance ET enfance/jeunesse dans le cadre du plan vigipirate (500 K€) • Favoriser l'accessibilité à tous des bâtiments municipaux (561 K€) • Gérer le système de vidéoprotection (400 K€)

+ de 4 M€/an DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS ET ESPACES PUBLICS AU QUOTIDIEN DANS TOUS LES QUARTIERS

1K€ = mille euros
1M€ = un million d'euros

?